

2024
2025

1ER COURS

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

MATERNELLES

9H30 - 10H30

PS / MS

10H45 - 11H45

CS

PRIMAIRES

9H - 10H30

CP / CE1 / CE2

10H30 - 12H

CMI / CM2

ÉCOLE MUNICIPALE

des sports



Kin-ball



Tennis de table



Kendo



Disc golf



Handisports

Inscription à partir du 2 septembre

16 places disponibles par niveau

MAIRIE D'ESPIRA DE L'AGLY

27, rue du 4 septembre - 66600 ESPIRA DE L'AGLY - Tél. : 04 68 64 17 55 - mairie@espira.com - www.espira.com



NOTRE OBJECTIF

Créée en 2017 par la Mairie d'Espira de l'Agly, l'École Municipale des Sports est encadrée par des éducateurs sportifs diplômés d'État.

Elle permet aux enfants de la commune de découvrir différents sports et de prendre goût à la pratique sportive de manière ludique !



Pour faciliter l'accès des jeunes à la pratique sportive, l'école propose des cycles de découverte. Ils peuvent donc exercer une activité physique sans pour autant s'engager dans un sport déterminé.

L'enfant prend conscience de son corps, s'épanouit au sein d'un groupe et découvre de nouveaux environnements et sensations.

PROGRAMMES*

MATERNELLES

PS/MS De 9h30 à 10h30

GS De 10h45 à 11h45

<u>Cycle 1</u>	<u>Cycle 2</u>	<u>Cycle 3</u>	<u>Cycle 4</u>	<u>Cycle 5</u>
Athlétisme École Maternelle	Activités de motricité École Maternelle	Sport de contact École Maternelle	Baby rugby École Maternelle	Jeux d'orientation École Maternelle

PRIMAIRES

CP/CE1/CE2 De 9h à 10h30

CM1/CM2 De 10h30 à 12h

<u>Cycle 1</u>	<u>Cycle 2</u>	<u>Cycle 3</u>	<u>Cycle 4</u>	<u>Cycle 5</u>
Kin-ball Centre Culturel	Tennis de table Centre Culturel	Kendo Centre Culturel	Disc Golf Annexe Jean Alio	Handisports Annexe Jean Alio

*Programme susceptible d'être modifié pour des raisons organisationnelles

INSCRIPTIONS

À partir du 2 septembre
auprès du Service Enfance Jeunesse de la Mairie
04 68 64 17 53

TARIFS

Familles espiranencques : 1€ la séance
soit 35€, par an et par enfant (payable en une fois)

PIÈCES À FOURNIR

Dossier d'inscription commun à toutes nos structures d'accueil comprenant :

(à retirer à la mairie ou téléchargeable sur le site www.espira.com)

- Photocopie du livret de famille (parents/enfants)
- Justificatif de domicile
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations)
- Photocopie de l'assurance en responsabilité civile et individuelle accident couvrant votre enfant durant toute l'année scolaire
- Photocopie d'un justificatif d'allocataire CAF (tout document où apparaît votre numéro d'allocataire)
- RIB, uniquement en cas de mise en place de prélèvement automatique

Certificat médical